

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 145 (2024)
Heft: 1-2

Rubrik: Abeilles sauvages

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

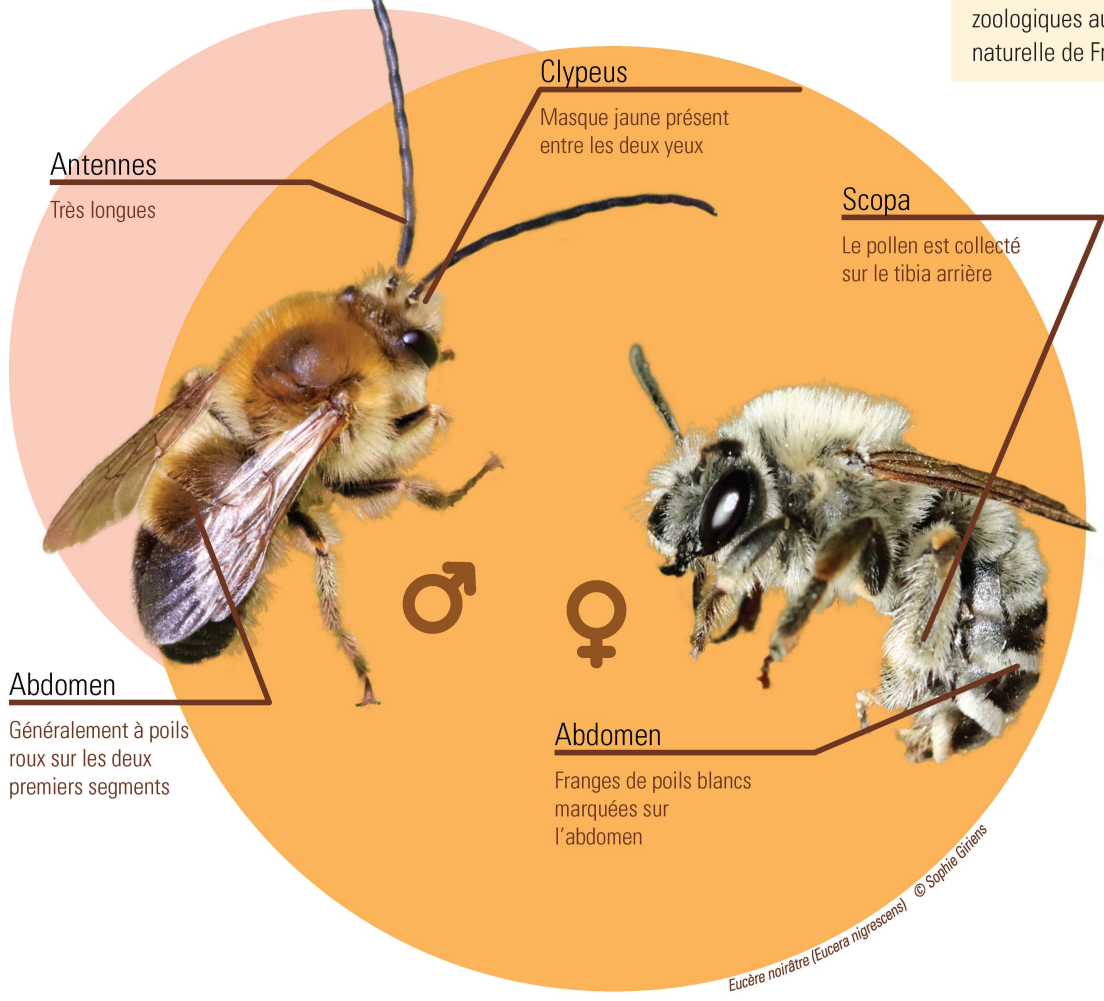
Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les eucères

Sophie Giriens

Conservatrice des collections zoologiques au musée d'histoire naturelle de Fribourg



Antennes

Très longues

Clypeus

Masque jaune présent entre les deux yeux

Scopa

Le pollen est collecté sur le tibia arrière

Abdomen

Généralement à poils roux sur les deux premiers segments

Abdomen

Franges de poils blancs marquées sur l'abdomen

Eucère noirâtre (Eucera nigrescens) © Sophie Giriens

Une fleur



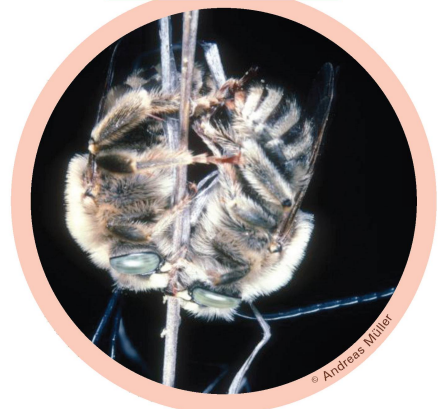
© Sophie Giriens

Un habitat



© Sophie Giriens

Une habitude



© Andreas Müller

Les eucères visitent plusieurs familles de plantes pour leur nectar, mais récoltent uniquement le pollen des Fabacées comme celui des trèfles ou des vesces pour leurs larves.

Jardins, lisières ou prairies, les eucères s'observent entre avril et juillet dans de nombreux milieux fleuris de plaine ou de moyenne montagne.

Alors que les femelles peuvent rentrer au nid, les mâles doivent passer la nuit à la belle étoile. Ils s'assemblent alors parfois en « dortoirs », à plusieurs individus sur la même fleur ou la même tige.

Patrouilleurs aux longues antennes

Au mois de mai, les trèfles des prés ont commencé à parsemer le bord du chemin. Près de la forêt, juste un peu plus loin, un petit bosquet de vesces

Le saviez-vous?

Les mâles d'eucères sont parfois victimes des orchidées. Les fleurs du genre *Ophrys* (ci-contre l'ophrys abeille *Ophrys apifera*) sont en effet capables d'émettre une odeur proche des phéromones de femelles d'abeilles. Le mâle est alors irrésistiblement attiré vers la plante. La fleur ressemble également physiquement à une femelle, en tout cas du point de vue d'un insecte ! Il essaie alors de s'accoupler avec, mais n'obtient évidemment rien en retour. L'orchidée par contre, dépose un petit sac de pollen sur sa victime qui, s'il se fait reprendre, pourra polliniser une autre fleur.



© Isaline Biss

des haies égaie la lisière d'un violet pâle. Sans lien en apparence, ces deux fleurs se partagent pourtant le même messageur : un petit bolide aux longues antennes passe d'un patch de fleurs à l'autre, sans se gêner de couper la route aux passants sur le sentier. Il inspecte chaque inflorescence, s'arrête pour siroter un peu de nectar avant de reprendre son envol.

Le mâle d'eucère attend l'émergence des femelles. Celles-ci sortent une à deux semaines après lui, sont discrètes et ressemblent un peu à l'abeille domestique sauf pour une tête plus massive et des franges de poils clairs marquées sur l'abdomen. Il les détecte grâce à ses antennes

démesurées et en surveillant chaque allée et venue d'insectes sur son territoire. Lors de l'accouplement, il utilise également ses longues antennes pour toucher délicatement celles de la femelle et la rendre plus réceptive à une éventuelle copulation.

Une fois fécondée, la femelle creuse une galerie dans le sol plus ou moins à la verticale avant de former un coude à près d'une dizaine de centimètres sous terre. Celui-ci se prolonge par de courtes galeries secondaires terminées par des cellules à couvain. Les réserves de pollen et de nectar, semi-liquides, sont placées dans les chambres et un œuf y est pondu. Chaque cellule est fermée par un petit bouchon de terre et le nid peut en contenir jusqu'à sept. Les larves passent l'hiver dans le sol et émergent en tant qu'adulte l'année suivante.

Ces abeilles solitaires sont dépendantes de grandes quantités de Fabacées dont elles récoltent le pollen pour nourrir leurs larves. Vesces, gesses, anthyllides, luzernes et trèfles sont leurs fleurs préférées, toutefois il est aussi facile de les observer sur d'autres plantes prisées pour leur nectar. C'est le cas des Lamiacées, telles que la lavande, le romarin, la sauge des prés ou le lamier tacheté.

Le genre *Eucera* rassemble quatre espèces en Suisse. Deux d'entre elles sont plutôt communes : l'Eucère noirâtre (*Eucera nigrescens*) et l'Eucère à longues antennes (*Eucera longicornis*), alors que les deux autres préfèrent le climat méditerranéen qu'offrent les cantons du Valais et du Tessin. D'autres abeilles sauvages à longues antennes peuvent être observées en Suisse. Elles appartiennent au groupe-sœur des eucères, les *Tetralonia*, mais les différencier est une affaire de spécialiste !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ABEILLES SAUVAGES DE SUISSE:

www.swisswildbees.ch

Le mâle d'Eucère noirâtre est territorial. Il patrouille d'un vol vif les inflorescences susceptibles d'attirer une femelle.



© Sophie Giriens

Cours de protection des abeilles sauvages : les inscriptions sont ouvertes



On nous demande souvent dans le grand public ce que les personnes non engagées en apiculture peuvent faire pour soutenir les abeilles. Plutôt que d'installer une ruche dans son jardin ou sur son balcon, nous suggérons à ces personnes bien intentionnées de s'engager pour la promotion de la biodiversité, en offrant des ressources et des conditions favorables aux abeilles, aux espèces sauvages en particulier.

Grâce au soutien de l'Office fédéral de l'environnement et de la fondation Symphaxis, Bienenschweiz a mis sur pied des cours de protection des abeilles sauvages qui permettent de répondre à ce besoin. La Société romande d'apiculture a le plaisir de les offrir au public romand dès 2024.

Ces cours se composent de plusieurs modules. Tout d'abord un module de base et d'introduction d'une journée qui dresse un panorama de l'ensemble de la problématique. A savoir :

- que sont les abeilles sauvages (pour rappel il en existe près de 20'000 espèces dans le monde, dont plus de 600 en Suisse) ?
- quels sont leurs besoins ?
- quel est leur statut (près de la moitié sont menacées en Suisse) ?
- quelles mesures peuvent être prises pour les protéger et leur offrir de meilleures conditions de vie ?

Un tel programme ne pouvant être assuré de manière approfondie en une seule journée, des modules spécialisés d'approfondissement de chacun des quatre chapitres principaux du cours de base seront offerts dans un deuxième temps aux participants désireux d'aller plus loin.

A qui ces cours s'adressent-ils ?

Avant tout au grand public, mais aussi aux apicultrices/eurs qui souhaitent en savoir plus, ainsi qu'aux professionnels des aménagements publics, tels qu'architectes, jardiniers ou aménagistes. Ces derniers trouveront dans les cours approfondis des suggestions d'aménagement dans les espaces urbains.

Prix : CHF 280.- par journée de cours

Responsable des cours :

Vittorio Quarta
brevet@abeilles.ch

Quand et où ces cours auront-ils lieu ?

Dans un premier temps, les cours de base sont proposés dans cinq lieux de Suisse romande au printemps 2024. Les modules d'approfondissement seront ensuite organisés pour l'automne ou l'hiver prochain.

Xylocopa violacea.
Photographie de
Max Huber.

Modules de base du printemps 2024 :

Date	Lieu
4 mai 2024	Institut agricole de Grangeneuve, 1725 Posieux
11 mai 2024	Ecole d'agriculture du Valais, 1950 Sion
1 juin 2024	Centre horticole de Lullier, 1254 Jussy
15 juin 2024	Canton de Vaud, lieu à confirmer
29 juin 2024	Jardin botanique de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel

Inscriptions: en ligne à l'adresse www.abeilles.ch/devenir-actif/cours-de-protection-des-abeilles-sauvages

NB: si le nombre de participants n'est pas suffisant, des regroupements seront proposés